

CONSERVATOIRE DE GRAND POITIERS

Musique Danse Théâtre
5, rue Franklin - 86 000 Poitiers
Tél. : 05 49 30 20 20
conservatoire@grandpoitiers.fr

ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

Tronc commun musique-danse

Dès 6 ans : la découverte

Durée : 1 année

Accès : 6 ans (CP), un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la danse est obligatoire.

Objectifs pédagogiques : approche d'une structuration corporelle, spatiale et rythmique ; développement de la sensibilité et de la curiosité des enfants. Exploration des outils fondamentaux communs à la musique et à la danse.

A travers l'initiation à la musique et à la danse favoriser la découverte de la sensibilité artistique de l'enfant avant de se spécialiser, ou de continuer la danse et/ou la musique.

Organisation :

- 1h15 hebdomadaire : cours avec un enseignant musique et d'un enseignant danse le même jour.
Autre possibilité le vendredi :
- 1h30 hebdomadaire : un cours de 45 minutes avec un enseignant musique suivi d'un cours de 45 minutes avec un enseignant danse.

NB : A la rentrée 2019, les élèves inscrits en tronc commun pourront suivre en parallèle, s'ils le souhaitent, un parcours découverte instrumentale ouvert également cette année aux enfants de 6 ans.

Le parcours découverte est un dispositif qui a été conçu pour les jeunes élèves dont le choix instrumental est souvent indéterminé.

Il permet de découvrir, par la pratique, des instruments et des modes d'émission sonore différents, des instruments familiers (piano, guitare ...) et d'autres, dont la plupart du temps, les enfants ignorent l'existence.

A l'issue du parcours, le choix de l'instrument se fonde ainsi sur une véritable expérience instrumentale.

Après le Tronc Commun musique-danse

Les enfants peuvent choisir de suivre un cursus danse (Premiers pas), un cursus musique, ou de poursuivre les deux.

➤ **Premiers pas**

Pour les enfants de 7 ans ayant fait une année de Tronc Commun.

Organisation : 1h hebdomadaire.

Durée : 1 année

➤ **1^{ère} année cursus Musique**

Dès 7 ou 8 ans :

Les élèves ayant fait le parcours découverte dès 6 ans seront orientés, après avis de l'équipe pédagogique vers l'instrument qu'ils auront choisi.

Organisation : un cours d'instrument hebdomadaire de 30 minutes + un cours de chant choral/formation musicale hebdomadaire de 1h30.

NB : Les élèves de 7 ans peuvent suivre un parcours découverte instrumentale (voir ci-dessus) ou tester l'instrument de leur choix*

**Lorsque le choix est incertain, l'élève est orienté vers le parcours découverte*